

Présents :

Mme Nicole Di Maria, présidente du SSI ;

Madame Isabelle Dupraz-Forey, maire de Vatilieu, Messieurs Alex Bricchet Billet, maire de Notre Dame de l'Osier et Bernard Filet - Coche, maire de Chantesse ;

Mesdames Isabelle Carlin, Françoise Clavel, Sophie Fialais, Laurence Pronier, enseignantes ;

Madame Nelly Gauvin, conseillère municipale de Notre Dame de l'Osier, Madame Patricia Prella adjointe de Vatilieu et Monsieur Sébastien Zucchelli, conseiller municipal de Vatilieu

Madame Françoise Naud, Monsieur Georges Bricchet - Billet, DDEN ;

Mesdames Anne-Sophie Bellier, Sylvie Cullière, Isabelle Effantin et Monsieur Stéphane Béchu, délégués des représentants des parents d'élèves ;

Madame Christine Jouve, SSI ;

Mesdames Michèle Lombard ATSEM à NDO, Brigitte Piasco, employée communale Chantesse, Sandrine Rivero employée communale NDO, Yolande Zucchelli employée communale Vatilieu.

Excusés : Madame Oriol, adjointe Chantesse, Monsieur Plossu DDEN.

### 1) Effectifs 2012-2013 et répartition des élèves.

NDO 1		NDO 2		VATILIEU		CHANTESSE	
20		22		24		19	
7 PS	13 MS	13 GS	9 CP	13 CE1	11 CE2	10 CM1	9 CM2

### 2) Projet de classe, sortie, activité piscine 2012-2013.

- Notre Dame de l'Osier : les deux classes sont parties à la journée au « Petit Cirque » vers Valence. Sentier à la découverte de la faune des bois, participation à divers ateliers cirque, pique-nique, et spectacle de cirque sous chapiteau.

- Vatilieu : sortie avec un animateur Frapna le 11 mai et avec Mr Carlin le 1<sup>er</sup> juin sur la commune de Vatilieu. Lundi 11 juin sortie à la journée au Faz les Coulmes, à la recherche des traces des animaux, pour apprendre à reconnaître des espèces d'arbres et la flore à préserver.

Participation à un concours de journal scolaire départemental, le numéro 2 sera édité après les sorties « forêt ».

- Chantesse : Rugby, ski, vélo citoyen et voyage à Paris du 18 au 20 juin.

- Piscine 2012-2013 : Il est prévu une séance par semaine le jeudi après-midi pendant douze semaines, du 10 décembre 2012 au 22 mars 2013. Il sera mis en place une évaluation du « savoir nager » sur deux paliers (niveau 1 et niveau 2). La séance de piscine coûte 60€ par classe, soit 120€ par semaine à laquelle s'ajoute le transport. L'activité piscine est entièrement financée par le Syndicat Scolaire Intercommunal.

Le prochain agrément pour les parents qui souhaitent le passer est prévu le 18 juin, un autre se déroulera dans la semaine du 10 au 17 septembre. Les parents intéressés doivent se faire connaître auprès des enseignantes.

### 3) Soutien scolaire.

Fin de la troisième période du soutien scolaire. Sur l'année, ce sont 22 élèves, soit un peu moins d'un quart des effectifs du RPI qui ont été pris en charge de façon régulière, le soir après l'école, pendant la pause méridienne ou le mercredi matin.

#### **4) Evaluations nationales CE1 et CM2.**

Les évaluations nationales se sont déroulées du 21 au 25 mai. Les livrets ont été corrigés, consultés par les familles. Les parents qui le souhaitent ont pu prendre rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant.

Présentation du Livret Personnel de Compétences, des paliers 1 et 2 et des modalités de validation de ces paliers.

#### **5) Transports scolaires**

La carte de transport devient payante à compter de la rentrée. Un fascicule et un livret du Conseil Général sera remis à chaque famille par l'intermédiaire du cahier de liaison de leur enfant. Les familles pourront bénéficier d'une aide en fonction de leur quotient familial. Les enregistrements sont à faire avant le 15 juillet sur le site Transisère. Une permanence d'information à l'attention des usagers est organisée le mercredi 20 juin de 14 h à 18 h à Saint- Marcellin( Maison du Territoire).

Les enfants du RPI devront prendre une carte pour se rendre à la garderie, il n'est pas prévu d'aide financière de la part les communes pour la carte de transport.

#### **6) Fournitures scolaires**

Conformément au Bulletin Officiel du 16 juin 2011, les enseignantes présentent la liste des fournitures scolaires demandées aux familles en début d'année. Il s'agit essentiellement du petit matériel de classe : stylos, feutres, règle ....

Chaque année, le Syndicat scolaire verse aux écoles 53€ par élève pour les autres fournitures : cahiers, livres, fichiers, matériel pédagogique ...

#### **7) Plan communal de sécurité**

Ce plan communal d'urgence préparant préventivement les différents acteurs à la gestion des risques dans chaque commune est quasiment achevé. Il pourra être consulté par les directrices lors de la rédaction du PPMS inhérent à chaque école.

#### **8) Garderie**

Les parents expriment le souhait que la garderie actuellement à Chantesse soit transférée à Notre Dame de l'Osier pour un certain nombre de raisons dont : plus grand nombre d'enfants scolarisés à NDO, le transport devient payant, ce sont les plus petits qui font le plus de car, ...

Le Syndicat scolaire a fait une synthèse de l'enquête effectuée par les représentants des parents auprès de toutes les familles. Les élus des 5 communes du Bassin d'écoles se sont réunis pour en faire l'analyse. A l'issue de ce Conseil d'administration il a été décidé de maintenir le lieu de garderie à Chantesse. Un courrier (voir annexe) est adressé aux parents d'élèves. Le SSI propose de rencontrer les parents qui le souhaitent à la fin du mois de juin.

Séance levée à 22 h 00

La Présidente de séance

 **Clavel**

La secrétaire de séance

S. Fialais